

Crise des carburants : L'engagement de la Région pour le bioéthanol paie !

Alors que la Région Grand Est vient de voter un plan de 2,5 millions d'euros pour accompagner 10 000 ménages du Grand Est à investir dans la conversion au bioéthanol de leur véhicule à essence, l'Etat s'engage à son tour en validant l'augmentation de la part de l'éthanol de résidus agro-industriels dans l'essence. Une bonne nouvelle pour le porte-monnaie des Français à la pompe et pour la consolidation de la filière agricole du Grand Est.

« Je me réjouis de cet amendement adopté par l'Assemblée nationale qui conforte la Région Grand Est dans sa démarche globale de développement des biocarburants et plus largement dans sa stratégie en matière de bioéconomie. Face aux enjeux de la transition énergétique, il est de notre devoir de proposer des solutions alternatives durables pour, d'une part, augmenter le pouvoir d'achat des ménages, d'autre part, accroître la production et l'utilisation de produits biosourcés. », s'est exprimé Jean Rottner, Président de la Région Grand Est.

L'amendement adopté par les députés ce 19 décembre permettra d'augmenter la part d'éthanol de résidus agro-industriels dans la fabrication de l'essence, faisant naturellement baisser la part des produits pétrosourcés. Ce type d'éthanol issu des mélasses de sucreries et des amidons résiduels présente l'avantage de n'utiliser aucune matière comestible, ce qui lui permet de ne pas entrer dans le plafond imposé des 7% d'incorporation d'éthanol à l'essence. Ainsi, le taux d'éthanol dans l'essence en France va pouvoir s'accroître, contribuant ainsi au développement de la filière agricole, notamment des bioraffineurs, ainsi qu'à la création d'emplois.

Retrouvez plus d'informations sur le plan mis en place par la Région Grand Est pour le bioéthanol en cliquant sur le lien suivant <https://bit.ly/2Eunmuy> (page 7).

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Texier

06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84

presse@grandest.fr

gaelle.tortil-texier@grandest.fr